

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 54 (1916)
Heft: 19

Artikel: Défense !
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-212117>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

UNE VIEILLE CHANSON D'ACTUALITÉ

Lausanne, avril 1916.

Mon cher *Conteur*,

J'ai pu me convaincre que les chansons d'antan jouissent chez toi d'une cordiale hospitalité. J'en profite donc pour t'adresser celle que voici. Je la retrouve dans de vieux papiers. Elle n'est pas vaudoise, c'est vrai, mais le regain de jeunesse que lui donnent les terribles événements actuels lui feront pardonner, sans doute, son origine étrangère. Du reste, elle vient de France. La note sentimentale et la note comique y coustinent très plaisamment.

Un de tes plus fidèles abonnés.

La lettre de faire part ou la mort du conscrit.

Romance sentimentale et militaire par
EDMOND L'HUILLIER

Rose, l'intention d'la présente
Est de t'informer d'ma santé ;
L'armée française est triomphante ;
Et moi j'ai le bras gauche emporté ;
Nous avons eu d'grands avantages
La mitraille m'a brisé les os.
Nous avons pris arm's et bagages.
Pour ma part, j'ai deux bal's dans l'dos. } bis.

J'suis à l'hôpital d'où je pense
Partir bientôt pour chez les morts,
J't'envoie dix francs qu'celui qui m'panse
M'a donné pour avoir mon corps ;
Je m'suis dit puisqu'il faut que j'file
Et qu'ma Rose perd son époux,
Ça fait que j'mourrai plus tranquille
D'savoir que j'lui laisse ma valeur. } bis.

Lorsque j'ai quitté ma vieill'mère
Elle s'expirait sensiblement,
A l'arrivée d'ma lettre j'espère
Qu'ell' sera morte entièrement ;
Car si la pau' femme est guérite
Elle est si bonn' qu'elle est dans l'cas
De s'faire mourir de mort subite
A la nouvelle d'mon trépas. } bis.

Je te r'commande bien, ma p'tit' Rose
Mon bon chien, ne l'abandonn' pas ;
Surtout, ne lui dit pas la chose
Qui fait qu' n'me reverra pas.
Lui qui j'suis sûr se l'fait un' fête
De me voir rev'nir caporal,
Il va pleurer comme une bête,
En apprenant mon sort fatal. } bis.

Quoi qu'ça c'est queuq'chos' qui m'enrage
D'être fait mourir loin du pays,
Au moins quand on meurt au village :
On peut dire bonsoir aux amis,
On a sa place derrière l'église,
On a son nom sur un' croix d'bois,
Et puis on espère qu'la payse
Viendra pour prier quelquefois } bis.

Adieu, Rose, adieu, du courage.
A nous n'voir il n'faut plus songer,
Car au régiment où j'm'engage
On n'vous accord' pas de congé ;
V'là tout qui tourne... j'n'y vois goutte !
Ah !... c'est fini... j'sens que j'm'en vas !
J'viens de r'cevoir ma feuille' de route.
Adieu, Rose, adieu, n'm'oubl' pas ! } bis.

Vers le succès ou « l'Art de diriger un atelier ou un commerce avec succès dans les conditions difficiles de l'heure présente ». Ouvrage élaboré par le directeur Bær, à Schaffhouse. Texte français par F. Heimann.

L'imprimerie Büchler et Cie, à Berne, a organisé un concours sur ce sujet d'actualité : « Comment l'artisan et le commerçant peuvent-ils, dans les conditions difficiles de l'heure présente, développer leur commerce de manière à pouvoir soutenir la concurrence ? »

La réponse à cette question forme un charmant volume dû à la plume de M. Bær, à Schaffhouse (1er prix) et précédé d'une préface de M. Genoud, directeur de l'Ecole des Arts et Métiers de Fribourg. Ce volume vient à son heure. Écrit tout d'abord pour les jeunes, dont il doit être le *Vade mecum*, il rendra de précieux services à beaucoup d'artisans, de commerçants et gens d'affaires. Son prix est modeste : broché fr. 1.20, relié en toile fr. 2, dans toutes les librairies.

COMME ON ÉCRIT L'HISTOIRE

Le grenadier d'Erfurt.

UN homme d'esprit a posé ceci en axiome que, pour prendre toute sa saveur, toute sa portée, tout son prix, une remarque fine, un trait ingénieux, voire une plaisanterie bruyamment joyeuse, devait avoir au moins servi sept fois.

On peut en dire autant des mots et répliques historiques dont un bon nombre, sinon la plupart, semblent avoir eu besoin d'être prononcés par plusieurs bouches avant de recevoir une attribution définitive.

Cette remarque nous venait à l'esprit en relisant, ces jours derniers, une des innombrables anecdotes napoléoniennes que l'on continue d'exhumer, pour se conformer à la mode.

Les deux empereurs, Napoléon et Alexandre, se trouvaient réunis à Erfurt. Un matin qu'ils étaient allés faire une promenade dans l'intérieur du parc, en rentrant au palais, Napoléon, qui avait passé familièrement son bras sous celui d'Alexandre, s'arrête devant le grenadier de sa garde qui, posé en faction au pied du grand escalier, leur présente les armes.

Napoléon regarde un moment le vieux soldat, en secouant la tête avec orgueil, et fait remarquer au tsar son visage balafuré d'une cicatrice qui part du front et descend jusqu'au milieu de la joue.

— Que pensez-vous, mon frère, lui dit-il alors, de soldats qui survivent à de pareilles blessures ?

— Et vous, mon frère, répond Alexandre, que pensez-vous des soldats qui les font ?

Mais alors une voix grave murmure :

— Ils sont morts ceux-là !

C'était le factionnaire qui avait articulé ces mots, sans rien perdre de son immobilité de bronze.

Cependant Alexandre, que la réplique avait un moment embarrassé, reprend la parole, et gracieusement :

— Mon frère, ici comme ailleurs, la victoire vous reste.

— Mon frère, c'est qu'ici comme ailleurs mes grenadiers ont donné, dit encore Napoléon.

Eh bien, la magnifique réponse du grenadier d'Erfurt, pour être reconnue à peu près comme authentique, n'en est probablement pas moins apocryphe.

Quelques années, en effet, auparavant, avait paru un recueil de petit récits dont Henri IV était le héros. Il contenait, entre autres, celui-ci :

On présentait un jour à Henri IV huit gentils-hommes du Périgord, dont le visage était très marqué des coups qu'ils avaient reçus à son service.

— Je suis ravi de les voir, dit le prince ; mais je verrais encore plus volontiers ceux qui les ont ainsi traités.

— Sire, ils sont morts ! s'écrièrent à la fois les huit gentils-hommes en lui montrant fièrement leurs épées.

On voit assez l'analogie des deux répliques. Mais ce qu'il y a de troublant c'est que les vaillants Périgourds n'ont pas encore la priorité certaine de cette riposte héroïque.

Dans les *Contes* de d'Ouille, il y a un passage qui est à peu près ainsi libellé :

Un gentilhomme ayant besoin de deux hommes fort braves, pour une certaine affaire, celui à qui il en avait donné la charge lui amena deux hommes qui avaient le visage plein de taillades, pour témoigner qu'ils s'étaient trouvés en de bonnes occasions. Ce que voyant, celui qui les demandait dit :

— Amenez-moi ceux qui les ont ainsi traités ; ce sont ceux que je demande.

— On n'a garde, répondit l'un d'eux, de vous les amener ; car s'ils nous ont ainsi traités, nous les avons tués, nous !

Le comte de d'Ouille étant plus ancien que l'*Henriana*, c'est donc jusqu'à lui que doit remonter le mot en question, jusqu'à ce qu'un mieux informé lui découvre encore une origine plus reculée.

Cependant, vraisemblablement, il ne continuera pas moins d'être regardé comme acquis au grenadier d'Erfurt, car il a pris, avec lui, un relief, une allure épique encore plus grandiose.

Question tranchée. — Quelques amis étaient au café. Soudain, arrive un compagnon bien connu pour son indiscrétion et son habileté à se faire offrir ses consommations.

Sans façons, il prend place, se mêle à la conversation et se fait apporter un verre qu'il emplit au moyen du demi-litre commandé par les premiers occupants de la table.

— Dites-moi, Messieurs, fait-il, peut-être pourrez-vous me renseigner. Nous nous demandions justement, il y a quelques instants, avec M. X. si l'on devait dire : « Donnez-nous ou apportez-nous à boire » ?

— Oh ! bien pour vous, fait un des assistants, vous devez dire : « Menez-nous boire ! »

UN CURIEUX ARRÊTÉ

Une Municipalité d'une commune française, voisine de notre frontière, publiait l'arrêté que voici :

ART. 1. — Les cabaretiers qui donneront à boire le dimanche sont prévenus qu'on leur dressera procès-verbal pendant les offices de la messe qu'il est défendu d'y aller.

ART. 2. — Il est défendu de conduire le bétail sur les communes joignant la saison des avoines, avec des brebis, des chèvres ou autres, malgré qu'ils seraient conduits par des personnes raisonnables qui ne doivent pas être pâturées.

ART. 3. — Dimanche 24 août, à l'issue des vêpres, il sera procédé à l'adjudication, au plus offrant et dernier enchérisseur, des boues du village en présence du maire qu'on devra racler proprement, assisté de deux membres du conseil municipal provenant des égoûts du village.

ART. 4. — Les habitants sont prévenus que lundi prochain, 25 avril, on échenillera deux personnes par maison, le curé excepté.

Les articles sus dits regardent tous les habitants des deux sexes qui devront être exécutés.

Défense ! — Le propriétaire d'une charmante villa des bords du lac très contrarié d'avoir trouvé deux fois déjà, dans son verger, des cadavres qui y avaient été rejetés par le lac, fit placer en cet endroit contre le tronc d'un grand arbre, un écriteau portant ces mots :

« Défense de se noyer ici par imprudence ou par accident, sous peine de six francs d'amende ! »

Grand-Théâtre. — Spectacles de la semaine : Dimanche 7 mai, matinée à 2 ¼ h. et soirée à 8 ¼ h. : *Les Armailles*, légende dramatique en 3 actes, musique de Gustave Doret.

Mardi 9 mai, à 8 ¼ h. : Tournée Hertz, *Cyrano de Bergerac*, pièce héroïque en 5 actes, en vers, d'Edmond Rostand.

Jeudi 11 mai, à 8 ¼ h. : *La Fille du Régiment*, opéra-comique en 2 actes, musique de Donizetti et Paillasse, drame lyrique en 2 actes, de Léon Cavallo.

Vendredi 12 mai, à 8 ¼ h. : *La Tosca*, opéra en 3 actes, de MM. Illica et Giacosa, musique de G. Puccini.

Kursaal — Ce soir, samedi, et demain, dimanche, en matinée et soirée, *La Cocarde de Mimi Pinson*, le plus grand et le plus légitime succès de notre scène de Bel-Air. Ce sont les dernières représentations. Qu'on se hâte !

Julien MONNET, éditeur responsable.
Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO & Cie.